



## Etude de localisation cartographique du domicile des employés dans le cadre d'un plan de mobilité

### Objet de l'étude

Identifier de façon théorique le potentiel de report modal des salariés vers des modes plus respectueux de l'environnement dans le cadre leurs déplacements liés au travail.

La production de cartes de localisation des lieux de résidence des salariés permet d'évaluer les possibilités de report modal et ainsi de mesurer les potentiels d'utilisation des différentes alternatives à la voiture individuelle, tels que le covoiturage, le vélo et la marche à pied.

Le traitement des données permet d'éditer des cartographies qui superposent les lieux d'habitation et les zones d'attractivité par type de mode de déplacement.

#### A. Type de données collectées :

Il s'agit d'adresses postales correspondant aux lieux d'habitation des salariés, sans signalement des noms et prénoms. Afin d'assurer la meilleure précision technique de l'étude, il s'agit d'adresses de type « n° et type de voie, nom de la voie, code postal, ville ».

Si un prestataire extérieur (AMO) est mandaté pour réaliser l'étude, les adresses collectées doivent être « anonymisées » : aucun élément communiqué par le service émetteur de l'établissement (DRH) au prestataire ne permet d'associer ces données à des personnes en particulier.

#### B. Protection des données personnelles :

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir information et accès aux données personnelles traitées et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en s'adressant au service émetteur (DRH de l'établissement) ou à Tisséo Collectivités. Par ailleurs, toute personnes physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que les données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Il appartient à l'établissement de permettre à chaque salarié de prendre connaissance de ce droit ; cependant, dans le cadre des études de localisation cartographique du domicile, aucune donnée personnelle du salarié n'est communiquée, toute donnée étant « anonymisée ».

### Outils pour réaliser l'étude de localisation des employés

- Géocoder les adresses des employés en coordonnées GPS via un site sécurisé [ici](#).
- Si l'étude est réalisée en interne : être équipé d'un **logiciel de cartographie**. Par exemple **QGIS**, logiciel libre et téléchargeable gratuitement via ce lien [ici](#).
- QGIS utilise un format de données (shape) disponible en OpenData notamment sur le site de Toulouse Métropole notamment pour ce qui est du **réseau cyclable** téléchargeable gratuitement via [ce lien](#) ou des **arrêts de bus Tisséo** téléchargeables [ici](#)
- Par ailleurs, il existe des **fonds de carte** sur OpenStreetMap, également libres et téléchargeables via [ce lien](#).

## Exemples d'éléments d'une étude de localisation des employés

1. Une carte de desserte du site de l'entreprise (tous modes hors covoiturage)
2. Une carte de répartition des lieux de résidence dans l'aire urbaine jusqu'aux départements limitrophes.
3. Une carte d'attractivité des transports en commun avec détermination du nombre de personnes desservies par les transports (Tisséo et SNCF) sur le ressort territorial de Tisséo Collectivités.
4. Une carte représentant le potentiel d'utilisation des transports en commun en lignes directes et en correspondance
5. Une carte de potentiel des modes actifs (marche à pied et vélo)
6. Une carte de potentiel covoiturage (pertinente à partir de 500 employés pour les sites peu ou mal desservis par les transports en commun)
7. Un fichier synthèse Excel reprenant les matrices pour le calcul des potentiels de report